



# LA MAYENNE FAIT SA REVOLUTION NUMERIQUE 100 % FIBRE

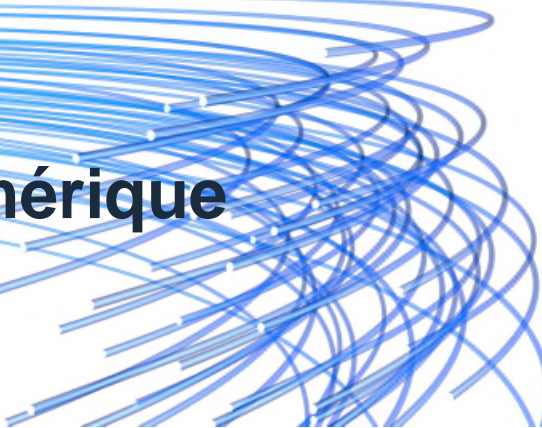
Signature officielle du Réseau d'initiative publique  
relatif au déploiement  
du très haut débit en Mayenne



# La Mayenne

## fait sa révolution numérique

### 100 % fibre



Génératrice de nouveaux services et usages, toujours plus rapides et nombreux, tant pour les particuliers que pour les entreprises, **l'économie du numérique constitue un défi majeur à relever pour l'attractivité et la compétitivité des territoires.**

Conscient de cet enjeu de société, le **Conseil départemental de la Mayenne a fait du déploiement du très haut débit une priorité stratégique de la mandature 2016-2021.**

Après s'être engagé dès 2008 dans la mise en œuvre d'un premier plan de désenclavement numérique par le développement de la technologie ADSL, dans le cadre d'un programme de déploiement pluriannuel d'équipements du haut débit dans les territoires les plus isolés avec la technologie filaire (cuivre) des NRA-ZO (Nœud de Raccordement d'Abonnés en Zone d'Ombre), **le Conseil départemental, en 2012, est passé à la vitesse supérieure en se dotant d'un schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) visant à apporter progressivement le haut débit à 100% des abonnés.**

Dans cette perspective, de 2013 à 2016, **le Conseil départemental a entrepris des travaux d'équipements de montée en débit (NRA-MED) en apportant la fibre optique aux équipements (NRA) précédemment connectés en cuivre.**

Au regard de l'évolution fulgurante et de la maturité des usages et des pratiques mais aussi du développement de nouvelles applications, **la stratégie numérique du Conseil départemental a pris une nouvelle dimension depuis 2016 en actant le Très Haut Débit pour Tous.**

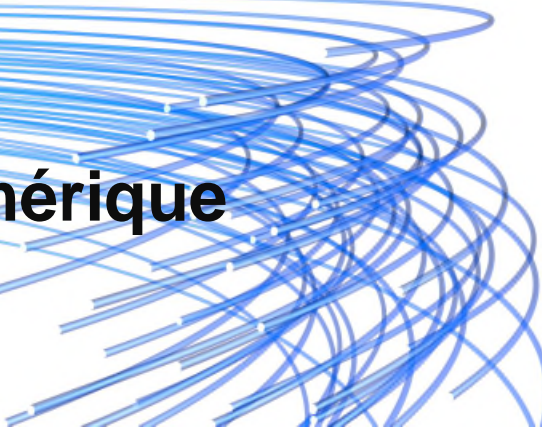
C'est ainsi, qu'en très étroite concertation avec l'Etat, l'Europe, le Conseil régional des Pays de la Loire, mais également les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, **la Mayenne a pris la décision d'accélérer la transition numérique de son territoire, en visant le déploiement global et homogène sur 4 ans (2018/2021) d'un réseau de fibre optique à l'abonné (FTTH) et à l'entreprise (FTTE) avec un taux de couverture réel de 100 % (110 000 prises géo-localisées) pour un investissement global de 141 millions € dont 29 millions € de participations publiques : 16 millions € à la charge de l'Etat au titre du Fonds pour la société numérique, 7 millions € pour le Conseil départemental et 6 millions € pour le Conseil Régional des Pays de la Loire.** Dans ces conditions favorables rendues possibles par Orange, aucune contribution ne sera sollicitée auprès des intercommunalités, le Département prenant à sa charge leur part (3,5 millions €).

Cette politique ambitieuse, dans sa mise en œuvre, a pris appui sur **la constitution d'un Syndicat Mixte Ouvert (SMO) regroupant 10 Communautés de communes (255 communes) chargé de piloter un Réseau d'Initiative Publique (RIP).** C'est dans ce cadre, sur la base d'un schéma d'ingénierie exemplaire et grâce à l'accompagnement de l'Agence du Numérique qu'un appel d'offres de Délégation de Service Public (DSP) a été lancé. **Sur les 6 opérateurs ayant candidaté, c'est le Groupe Orange qui a été retenu pour une durée de conventionnement de 20 ans.**

# La Mayenne

## fait sa révolution numérique

### 100 % fibre



Ainsi, ce jeudi 09 novembre 2017, **Olivier Richefou, Président du Conseil départemental de la Mayenne, Xavier Dubourg, Président du Syndicat Mixte Mayenne Très Haut Débit, et Stéphane Richard, Président-Directeur Général d'Orange**, en présence de **Julien Denormandie, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Cohésion des territoires, de Christelle Morançais, Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire** en présence de **Xavier Niel, Président d'Iliad, Fondateur de Free**, signent officiellement la **Délégation de Service Public (DSP)** relative à la conception, l'établissement, le financement et l'exploitation du déploiement du réseau Très Haut Débit du Département de la Mayenne.

**Ce Réseau sera naturellement accessible à l'ensemble des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI)** désireux d'offrir des services Très Haut Débit à leurs clients grand public, et aussi aux entreprises et services publics, en incluant un niveau de service adapté.

Par sa présence, Xavier Niel témoigne de la volonté de Free d'être présent en tant que Fournisseur d'Accès Internet sur le réseau de la Mayenne.

Le Groupe Orange, en qualité de délégataire du RIP créera **une société de projet basée en Mayenne et s'appuiera sur des PME implantées dans le Département** : le groupement Sogetrel-Bage, Circet, Eiffage et Spie.

Dans le cadre de ce projet, **ces sociétés partenaires contribueront significativement à l'insertion par l'emploi et la formation, avec au moins 44 000 d'heures d'insertion professionnelle.**

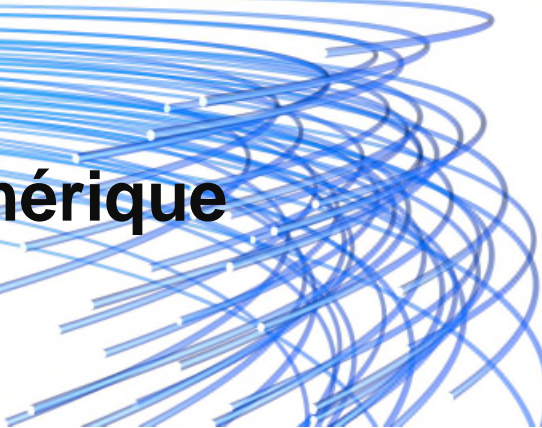
#### **Pour Stéphane Richard, Président Directeur général d'Orange**

*« Je me réjouis de la confiance que nous témoignent le Département et le Syndicat Mixte Ouvert de la Mayenne en retenant Orange pour cette Délégation de Service Public et de l'accord inédit que nous avons conclu avec le FAI Free. Cet accord est la preuve à la fois de notre volonté de coopérer avec l'ensemble des acteurs pour accélérer le déploiement du très haut débit en France et de la capacité d'Orange à se renouveler et à innover pour rester compétitif. Je tiens aussi à saluer le travail mené par l'ensemble des équipes et leur capacité à trouver les solutions répondant au mieux aux demandes des collectivités, et in fine des citoyens ».*

#### **Pour Olivier Richefou, Président du Département de la Mayenne**

*« L'économie du numérique constitue un défi majeur à relever pour l'attractivité et la compétitivité des territoires. Conscient de cet enjeu de société, la Mayenne a pris la décision de déployer d'ici 2021 un réseau de fibre optique à l'abonné (FTTH) et à l'entreprise (FTTE) avec un taux de couverture réel de 100 % (soit 110 000 prises). Je me réjouis que ce projet ambitieux ait pu aboutir dans les meilleures conditions grâce à la réponse technique, technologique et financière du Groupe ORANGE, aux liens de confiance qui unissent les collectivités locales concernés et au soutien de l'Etat. Ce réseau d'initiative publique permet aussi de délivrer à la France entière, par l'exemple de la Mayenne, le message puissant que le très haut débit est tout autant un enjeu technologique pour la France que de cohésion des territoires, notamment ruraux ».*

# La Mayenne fait sa révolution numérique 100 % fibre



## **A propos d'Orange**

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 40,9 milliards d'euros en 2016 et 153 000 salariés au 30 juin 2017, dont 94 000 en France. Présent dans 29 pays, le Groupe servait 269 millions de clients dans le monde au 30 juin 2017, dont 207 millions de clients mobile et 19 millions de clients haut débit fixe. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique "Essentiels2020" qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux nouvelle génération.

Orange est cotée sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : [www.orange.com](http://www.orange.com), [www.orange-business.com](http://www.orange-business.com) ou pour nous suivre sur Twitter : @presseorange.

La marque Orange et autres noms de services et de produits Orange cités dans ce communiqué sont des marques déposées appartenant à Orange ou à Orange Brand Services Limited.

## **Contacts presse**

### **Département de la Mayenne**

#### **Nathalie Moreau**

Directrice adjointe de Cabinet en charge de la communication / Attachée de presse  
Portable : +33 6 88 49 33 95 - courriel : [nathalie.moreau@lamayenne.fr](mailto:nathalie.moreau@lamayenne.fr)

### **Orange**

#### **Delphine Escure**

Responsable relations presse Bretagne et Pays de la Loire  
Portable : +33 6 85 40 48 52 - courriel : [delphine.escure@orange.com](mailto:delphine.escure@orange.com)

### **Tom Wright**

Responsable Presse Groupe  
Portable : +33 6 78 91 35 11 - courriel : [tom.wright@orange.com](mailto:tom.wright@orange.com)